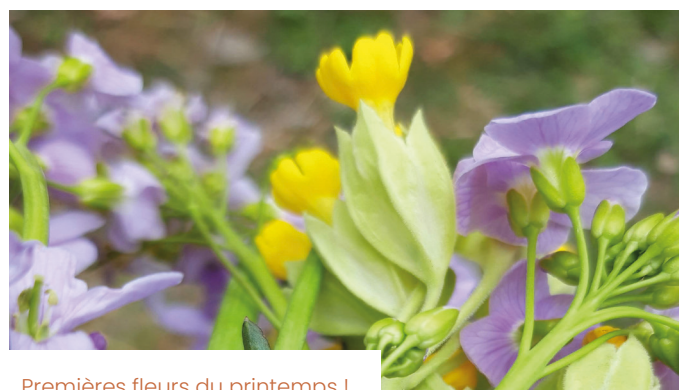


○ Agenda - Vie municipale et locale ○

Mars		
02/03 - 20h	Maison pluriprofessionnelle de santé	Réunion d'information sur les ateliers parentalité
03/03 - sur RV	Ecole de la Grande Sure	Permanence soutien parentalité
05/03 - à partir de 11h	Champ sous l'église	Premières plantations du verger participatif
07/03 - sur RV	Mairie	Permanence avocat conseil
09/03 - sur RV	Mairie	Permanence médiateur
10/03 - sur RV	Mairie	Permanence architecte conseil
19/03 - matin	Place du 19 mars 1962 (marché)	Première sortie du BlablaBar avec le sou des écoles
19/03 - 11h	Monument aux morts	Commémoration du 19 mars
19/03 - 14h	RV à l'école d'Orgeoise	La vague propre de Coublevie
24/03 - sur RV	Mairie	Permanence architecte conseil
26/03 - 13h30	RV au parking de l'école d'Orgeoise	Journée porte ouverte du cyclo
26/03 - 20h30	Salle communale	Concert de Jazz " Le Duo Monniot & Ithursarry"
Avril		
01/04 - 20h	Salle communale	Conseil Municipal
04/04 - 20h	Mairie	Réunion publique sur la réhabilitation du Stade Paul Martel
04/04 - sur RV	Mairie	Permanence avocat conseil
06/04	Maison pluriprofessionnelle de santé	Atelier parentalité (en groupe)
07/04 - sur RV	Ecole de la Grande sure	Permanence soutien parentalité (entretiens individuels)
10/04	Salle communale et orangerie	1er tour des élections présidentielles
10/04	Parc du couvent des Dominicains	19ème journées de l'environnement



Premières fleurs du printemps !

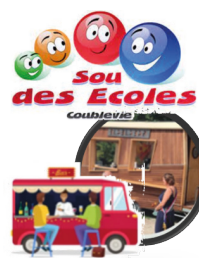
Premières plantations du verger participatif le 5 mars à partir de 14h

On plante dans le verger participatif !!!! Avec l'arrivée du printemps, nous allons planter les premiers fruitiers: des framboisiers pour commencer. Les arbres seront plantés à l'automne prochain.

Ce projet vous intéresse ? Rejoignez-nous le samedi 5 Mars à partir de 14 heures dans le verger (le champ en dessous de l'église).

Prévoir vos bottes et vos outils pour planter. Report en cas de mauvais temps : pluie, gel ou neige.

Contact : 0608120000 ou vergercoublevie@gmail.com



Première sortie du BlablaBar au marché, par le Sou des Ecoles, samedi 19 mars matin, place du marché

Venez nous rencontrer pour partager un moment convivial ! La recette du jour aidera à financer les projets pour les enfants de primaire et maternelle de

Couplevie.

Nous profiterons de cet événement pour aller à la rencontre des parents d'élèves de l'école de la Grande Sure, pour leur faire **(re)découvrir les actions du Sou des écoles**, et pour les **encourager à rejoindre l'équipe**, voire s'impliquer dans le nouveau bureau de l'association pour l'année 2022/2023. **Les actions du Sou dépendent de vous !**

Cérémonie du 19 Mars, monument aux morts, à 11h

Cette cérémonie célèbre la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Nous vous attendons nombreux.

Des ateliers parentalité avec la maison pluriprofessionnelle de santé

Dans le cadre d'un projet national de recherche sur la prévention de l'épuisement parental, mené par l'Université de Grenoble, des ateliers de soutien à la parentalité sont proposés.

Animés par Anne-Laure Drouard Chanel, instructrice certifiée, ces 8 séances vous permettront d'expérimenter des pratiques concrètes visant à réorienter votre attention vers les aspects satisfaisants de votre vie, identifier vos forces, vos ressources pour mieux les mobiliser notamment dans votre rôle de parent, mieux vivre votre stress et vos émotions, améliorer votre qualité de vie personnelle et relationnelle.

- Ateliers en groupe de 10 personnes **gratuits et sur inscription**, en envoyant un mail à opsp-msh@univ-grenoble-alpes.fr.
- Séances le mercredi soir de 20h à 22h à la maison pluriprofessionnelle de santé de Coublevie les 6 et 13 avril, les 4, 11 et 18 mai, ainsi que les 1, 8 et 15 juin.

Une **réunion d'information sur ces ateliers** aura lieu le **mercredi 2 mars 2021 de 20h à 21h30 à la Maison pluriprofessionnelle de santé** de Coublevie, 36 rue des Edelweiss – inscription par mail à opsp-msh@univ-grenoble-alpes.fr.

NB: cette démarche proposée par la Maison Pluriprofessionnelle de Santé vient en complément des permanences soutien parentalité (rendez-vous individuels) proposés par le CCAS de Coublevie.

La vague propre déferle sur Coublevie le samedi 19 mars 2022 !



En avant-première des 19èmes Journées de l'Environnement de Coublevie, La Buisse et St Jean de Moirans (7 au 10 avril 2022)

Nous vous attendons nombreux pour participer au ramassage des déchets qui jonchent notre commune le long des routes, sentiers, dans les parcs et les bois. Cette activité de sensibilisation au respect de l'espace public est organisée simultanément sur les trois communes en partenariat avec les Scouts. **Mobilisez-vous ! Le ramassage des déchets : un 1er pas vers le zéro déchet !**

Rendez-vous le 19 mars à 9h devant l'école d'Orgeoise avec votre gilet fluorescent. Gants et sacs seront fournis.

Journée portes ouvertes du Cyclo Club, le samedi 26 mars, rendez-vous à la Mairie à 13h30



Vous aimez le vélo, le VTT, vous avez envie de pratiquer en Chartreuse et alentours, en petit groupe ? Venez vous joindre à nous ! Un club sportif, convivial et dynamique qui permet à chacun de pratiquer selon son rythme, en vélo de route comme en VTT. Pour la journée Portes Ouvertes : une sortie découverte gratuite, ouverte à tous et sans engagement ! **Rendez-vous avec votre vélo / VTT et vos mollets bien gonflés, samedi 26 mars à 13h30** (horaire à confirmer) au parking de l'école d'Orgeoise. Plus d'infos bientôt www.cyclo-coublevie.org !

Concert de Jazz – samedi 26 Mars 2022 à 20h30 – salle communale de Coublevie



Dans le cadre du "Voiron Jazz Festival", le Comité des fêtes de Coublevie présente "Le Duo Monniot & Ithursarry", à 20h30 salle communale de Coublevie.

Christophe Monniot, saxophoniste rencontre le merveilleux accordéoniste basque Didier Ithursarry pour un duo tendre et haut en couleurs. Tous les deux nous font découvrir la liberté et la pulsation du jazz, l'énergie des musiques populaires et la sophistication du domaine contemporain.

Tarifs: enfants (jusqu'à 12 ans inclus) : 8€, adultes : 12€ – Renseignements : 06 60 88 21 68

○ Vie Communale ○

Appel à candidature pour le comité consultatif du budget participatif

L'objectif du budget participatif est de **permettre à des citoyens de proposer un projet d'investissement financé par la commune**, sur le budget 2022.

Le comité consultatif sera constitué de 5 élus et de 5 citoyens coubleviteins. Il sera en charge de la rédaction du règlement de la participation citoyenne, de la communication auprès des Coubleviteins, et du pilotage de la sélection (appel à projet, évaluation et vote).

Vous souhaitez participer au comité en tant que citoyen ? Contactez Isabelle Provent – i.provent@coublevie.fr

Lutte contre les chenilles processionnaires

Les chenilles processionnaires commencent leur migration dès le mois de mars : **c'est le moment d'installer les pièges autour des arbres et des niochirs à mésanges** ! Vous pouvez consulter Coublevie Mag de mai 2021 pour plus d'information (consultable en ligne).



Elections présidentielles – participez aux bureaux de vote !

Si vous souhaitez participer aux élections en tant qu'assesseur (tenue des bureaux de vote) ou scrutateur (dépouillement), **merci d'envoyer un email à Valérie Viriot, v.viriot@coublevie.fr en précisant vos disponibilités pour le 10 Avril et/ou le 24 Avril 2022.**

Elections présidentielles – pensez procuration !

A compter du 1er janvier 2022, un électeur d'une commune A pourra donner procuration à un électeur inscrit d'une commune B. La personne choisie, appelée mandataire, devra cependant toujours se rendre dans votre bureau de vote pour voter à votre place, selon vos consignes.

Comment établir une procuration de vote ?

Etape 1 : Récupérez auprès de votre mandataire

- soit son numéro d'électeur et sa date de naissance,
- soit toutes ses données d'état civil et sa commune de vote

Etape 2 : Effectuez votre demande de procuration en ligne en toute simplicité sur <https://www.maprocuration.gouv.fr/>. Pensez à imprimer le formulaire sur 2 pages distinctes. Vous pouvez également retirer un formulaire papier à la gendarmerie, commissariat ou consulat.

Attention : la signature doit être apposée devant l'autorité compétente (étape 3)

Etape 3 : Déplacez-vous au commissariat, à la gendarmerie ou au consulat pour faire vérifier votre identité, signer et valider votre procuration. La présence de votre mandataire n'est pas nécessaire.

Numéro national d'électeur

Le numéro national d'électeur (9 chiffres) est présent sur la carte électorale. Il peut également être retrouvé sur la page « Interroger sa situation électorale » du site www.service-public.fr

Date limite de saisie des procurations par voie dématérialisée : le 06 avril 2022 – minuit

Rappel : les inscriptions sur les listes électorales pour les élections présidentielles sont possibles jusqu'au 4 mars !!!

Inscription scolaire pour la rentrée de septembre 2022

Pour les **nouveaux élèves de petite section maternelle** (enfants nés en 2019) et pour les **nouveaux arrivants tous niveaux confondus**, nous vous rappelons que vous devez effectuer les préinscriptions pour l'école pour l'année scolaire 2022-23.

L'inscription est à faire **en ligne** par le biais du lien qui se trouve sur le site de la commune.

Le lien sera actif fin mars. **Le dossier complet est à déposer avant le 30 avril 2021.**

Plus d'informations sur www.couplevie.fr

Stage natation

Un stage de natation aura lieu à la piscine de Coublevie les matins de la première semaine des vacances de printemps (du 19 au 23 avril). **Ce stage s'adresse aux enfants du CE2 à la 6ème.**

Plus d'infos sur <https://dauphinoisouplevie.monsite-orange.fr/> et inscriptions en ligne sur <https://dauphinoise-couplevie.comiti-sport.fr/>

Des nouvelles des derniers conseils municipaux

Voici les principaux sujets abordés lors du dernier conseil du 4 février 2022 (ordre du jour non exhaustif).

Délibérations

- Démissions de Sylvie Dyon de ses fonctions d'adjointe au maire et de conseillère municipale et installation d'Hubert Scelers
- Débat d'Orientation Budgétaire
- Délibération subvention pension de famille

Points d'information

- Pays Voironnais : point d'information sur le pacte financier et fiscal
- Point d'avancement sur les projets autour du stade Paul Martel et du Bois du Roux

Le compte-rendu est disponible sur le site web, et le procès-verbal (intégrant les débats) sera publié après approbation du prochain conseil municipal.

○ Vie Intercommunale ○

Nouvelle adresse pour la CPAM !



La nouvelle agence CPAM de Voiron ouvrira ses portes lundi 7 mars 2022 au 3e étage de l'espace CEVE situé 58 boulevard Becquart Castelbon à Voiron :

- Ouvert du lundi au vendredi, de 8h à 16h, sans interruption
- Un espace « libre-service » pour les démarches simples qui peuvent être réalisées en autonomie

- Un espace « conseil », pour les dossiers plus complexes, nécessitant un rendez-vous avec un conseiller.
- Des rendez-vous également disponibles avec le Service social de la Carsat.

Mêmes modalités qu'auparavant pour la prise de RV : via le compte Ameli ou en appelant le 3646 (service gratuit + prix de l'appel).

À compter de cette date, les locaux situés rue Racine ne recevront plus de public.

Résolution zéro déchets – les prochains ateliers !

Atelier jardinons au naturel !

- Mercredi 2 mars à 13h30 à La Buisse (Ressourcerie).

Ateliers initiation au compostage

- Lundi 14 mars, vendredi 18 mars, Lundi 25 avril et vendredi 29 avril à 13h30 et 15h30 au site écologique de la Buisse
- Tarif réduit pour les participants pour l'achat d'un composteur : justificatif de domicile et paiement par CB conseillé

Atelier « fini le jetable, place durable ! »

- Mercredi 16 mars à 17h30 à 19h au Site écologique de La Buisse.

Atelier Lombricompostage

- Jeudi 17 mars à 17h30 au Site Écologique de La Buisse
- Possibilité d'acquérir un lombricomposteur au tarif de 25€.

Zone
"petites
annonces"

Vide grenier Scout 2022

Les Scouts et Guides de France de Voiron récupèrent, pour leur vide grenier des 21 et 22 mai 2022, **vêtements, chaussures, jouets, vaisselle, bibelots, articles de sport, outils, petits meubles**, dont vous souhaiteriez vous débarrasser.

Contact : 06-60-13-18-80

Médecins : Garde d'urgence libérale

Les médecins généralistes libéraux assurent pour Coublevie, une garde d'urgence libérale de 20h à 24h au Centre Hospitalier de Voiron à proximité des urgences. Le 15 est à composer dans tout les cas, 7 jours / 7

Infirmiers

La liste des infirmiers et infirmières de Coublevie est disponible sur www.coublevie.fr « Coublevie pratique » - Rubrique « santé »

Pharmacies

Trouver au quotidien une pharmacie de garde. Téléphone : 0 825 74 20 30 | Internet : <https://www.servigardes.fr/pharmacies/15844/38500>

Dentistes

Les permanences sont disponibles sur répondeur au 04 76 00 06 66

Adresse postale : BP2, 38500 Coublevie
Tél : 04 76 05 15 39 | site internet : <http://www.coublevie.fr>
Directrice de la publication : Adrienne Pervès – Maire
Réalisation graphique : Ambre Mischis – a-echo
Crédits photos : Mairie de Coublevie
Dépôt légal à parution – Imprimerie du Pont de claix, 38640 Claix
Ne pas jeter sur la voie publique – **Imprimé sur papier recyclé**

Formation certifiante : devenez référent de site de compostage partagé !

- Samedi 26 mars 2022 de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 au Centre Technique du Pays Voironnais à Coublevie (route de Saint Jean)
- S'adresse à toute personne gérant un site en place ou ayant un projet de site de compostage partagé (de quartier ou en pied d'immeuble).

Atelier Couches lavables

- Lundi 4 avril à 17h au Centre Social Béraudier à Voiron.

Atelier couture serviettes intimes lavables – nouveauté 2022 !

- Mercredi 13 avril au centre social Béraudier à Voiron
- Un atelier 100 % féminin à partir de 12 ans – tout niveau de couture. Matériels fournis.

Renseignements et inscriptions aux ateliers sur : <https://www.paysvoironnais.com/dechets/reduire-ses-dechets-598.html>

Vente de compost au site écologique de la Buisse : Les horaires

- Lundi et mercredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h45
- Vendredi et samedi de 8h à 15h30

Mesurez la qualité de votre air avec la Captothèque



Vous êtes soucieux de la qualité de l'air que vous respirez au quotidien ? Alors n'hésitez pas, participez au projet collaboratif de la Captothèque.

Le principe est simple : Les personnes intéressées déposent une demande pour **emprunter un capteur de particules sur le site de la Captothèque. Les citoyens volontaires pourront ensuite mesurer la qualité de l'air de leur territoire pendant 15 jours.**

Couplé à une application mobile, il permet d'alimenter une carte collaborative et ainsi d'avoir une vision fine de la qualité de l'air à son domicile, dans son jardin, sur le chemin de l'école, mais aussi lors de certaines activités : feu de cheminée, barbecue...

L'idée : permettre aux citoyens de se sensibiliser à ces problématiques et d'adapter leurs comportements pour limiter la pollution de l'air.

Pour s'inscrire et en savoir plus : www.captotheque.fr

Si vous avez des informations à faire paraître dans les publications de la mairie, merci d'envoyer les éléments à l'adresse : communication@coublevie.fr au plus tard le 15 de chaque mois.